

# Tarifs 2018-2019

## COTISATIONS ANNUELLES PAR ÉLÈVE :

<b>Pré-cycle</b>	Rambouillet Territoires	Extérieurs	Trimestre Rambouillet Territoires	Trimestre Extérieurs
Pré-cycle toutes spécialités (éveil, initiation, pépinière)	142 €	211 €	47,33 €	70,33 €
<b>Musique</b>	Rambouillet Territoires	Extérieurs	Trimestre Rambouillet Territoires	Trimestre Extérieurs
Formation Musicale et pratiques collectives	182 €	211 €	60,67 €	70,33 €
Pratique instrumentale/vocale, pratique(s) collective(s) et Formation Musicale	502 €	753 €	167,33 €	251 €
Adultes avec ou sans Formation Musicale et instrument ou chant lyrique	573 €	868 €	191 €	289,33 €
Pratique amateur seule (orchestre, chant choral, steel drums etc.) - forfait sans réduction applicable	85 €	95 €	-	-
Préparation bac option musique - forfait sans réduction applicable	85 €	95 €	-	-
Stages pédagogiques et formations professionnelles - forfait sans réduction applicable	30 €	40 €	-	-
<b>Danse</b>	Rambouillet Territoires	Extérieurs	Trimestre Rambouillet Territoires	Trimestre Extérieurs
Pour les élèves en Cycle 1 - 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année	332 €	387 €	110,67 €	129 €
Pour les élèves en Cycle 1 - À partir de la 3 <sup>e</sup> année	448 €	516 €	149,33 €	172 €
Adultes Pilates	251 €	285 €	83,67 €	95 €
Cours hors cursus / atelier contemporain	223 €	260 €	74,33 €	86,67 €
<b>Art dramatique</b> uniquement à Saint-Arnoult-en-Yvelines	Rambouillet Territoires	Extérieurs	Trimestre Rambouillet Territoires	Trimestre Extérieurs
Enfants	274 €	316 €	91,33 €	105,33 €
Adultes	332 €	387 €	110,67 €	129 €

## FRAIS DE DOSSIER PAR FAMILLE PAR FOYER FISCAL (sur la base du livret de famille) :

33 € à payer par carte bancaire lors de l'inscription

- > L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur.
- > L'inscription est annuelle et reste due même en cas de démission, sauf en cas de force majeure, de contre-indication médicale de longue durée contre justificatif.
- > Toute dispense de Formation Musicale ou de pratiques collectives ne pourra faire l'objet d'aucun dégrèvement particulier.
- > Le prélèvement automatique est obligatoire pour les paiements échelonnés.

# Réductions

Réductions applicables aux élèves résidant sur le territoire hormis frais de dossier  
Les trois modes ci-dessous ne sont pas cumulables mais au « plus favorable ».

## > RÉDUCTION SUR DISCIPLINE

- 50 % de réduction pour la 2<sup>e</sup> discipline dans le même département
- 20 % de réduction pour la 2<sup>e</sup> discipline dans 2 départements différents, sur la discipline la moins chère

## > RÉDUCTION FAMILLE NOMBREUSE

**(les enfants majeurs ne sont pas compris dans la réduction famille nombreuse)**

Sur présentation du livret de famille (fournir les photocopies) :

- 3 enfants : 30 % de réduction pour l'ensemble des élèves de la famille
- 4 enfants : 40 % de réduction pour l'ensemble des élèves de la famille
- 5 enfants et + : 50 % de réduction pour l'ensemble des élèves de la famille

## > AUTRE RÉDUCTION

Réduction de 20 % pour 2 élèves de la même famille

# Modalités de paiement

L'année scolaire est payable en totalité à la rentrée par carte bancaire ou par prélèvement automatique avec dépôt du formulaire SEPA lors de l'inscription.

Dates de prélèvement :

- En 1 fois : 19 octobre
- En 3 fois : 15 octobre, 15 janvier et 15 avril

En cas de rejet, 8 € seront à la charge du redevable. Au 2<sup>e</sup> rejet, le prélèvement est définitivement arrêté et le solde est payable immédiatement.

# Locations d'instruments

Instruments	Location/an	Caution
Violon ou alto	152 €	550 €
Violoncelle	203 €	800 €
Contrebasse	253 €	800 €
Harpe celtique	304 €	800 €
Flûte, clarinette, trompette, cor	152 €	550 €
Tête de flûte	51 €	110 €
Hautbois	152 €	800 €

> Les locations pourront être interrompues en cours d'année.

> La location d'un instrument auprès du conservatoire induit nécessairement l'adhésion au mode de règlement par prélèvement automatique et l'acceptation du contrat de location établi par le conservatoire.